

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rései
au
Monit
belg



20150245

08 DEC. 2020

Greffe



N° d'entreprise : **0860 787 106**

Nom

(en entier) : **CORETEC Trading**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des gardes-Frontière 1 à 4031 Angleur**

MONITEUR BELGE

11 -12- 2020

BELGISCH STAATSBLAD

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateur

Il ressort de l'assemblée générale du 05 octobre 2020, que les actionnaires de la société ont :

A l'unanimité, l'assemblée décide de démissionner au poste d'administrateur unique Monsieur Pierre-Yves Dozo.

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur délégué la SRL PYD INVEST & ADMINISTRATION, sise Avenue des Chevreffeilles 3 à 4121 Neupré inscrite à la BCE sous le numéro 0459.804.249, représenté par Monsieur Pierre-Yves Dozo.

Conformément à l'article 7 :125 du Code des sociétés et des associations, l'actionnaire unique décide et prend par écrit les décisions ci-dessus.

L'assemblée mandate Monsieur Michael Cousin afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent aux Annexes du Moniteur belge, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal, rédigé séance tenante, lequel est approuvé et signé par les associés qui le souhaitent.

La séance est levée à 11 heures 50.

Pour extrait certifié conforme

Michaël Cousin
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).